

## 1. The municipal budget

This past December 15<sup>th</sup>, during a special public meeting held for this purpose, Council adopted its 2015 municipal budget, as well as its taxation bylaw for 2015. Council also adopted a triennial plan for municipal buildings and equipment. Five citizens attended this important meeting. The principal documents that were used in the presentation of information at this meeting will be available on the municipality's web-site in the near future. Tax statements will be distributed at the end of the month.

## 2. Council's response to Hydro-Québec's replacement of its electromechanical meters with «next-generation» meters

Given the overall anxiety that is being experienced by many Québécois over Hydro-Québec's decision to install « next-generation » meters, as well as Hydro-Québec's failure to reassure the public about the potential impacts of these meters, Council has asked Hydro-Québec to delay the installation of these meters and to put in place a customer service department that is capable of addressing their clientele's numerous concerns. Council also strongly encourages Hydro-Québec to look into the possibility of integrating a technology that will put people's mind at ease and to ensure its acceptability by properly informing the public.

A copy of Council's resolution has been sent to the Minister of Municipal Affairs and Land Occupancy and to the Régie de l'énergie du Québec.

## 3. Progress by the MRC Memphrémagog regarding proposed revisions to the land use plan within the village centre

The MRC Memphrémagog is continuing the process of adopting a revised land use plan (schéma d'aménagement) of the village centre. As has previously been mentioned, this new plan will more accurately delineate high and low velocity floodplain areas and more details can be found on-line at:

[http://www.mrcmemphremagog.com/HTML/Amenagement\\_regl\\_mod.html](http://www.mrcmemphremagog.com/HTML/Amenagement_regl_mod.html)

This past January 8<sup>th</sup>, the MRC Memphrémagog held a public consultation regarding this proposed revision (Projet de règlement 13-14). In addition to a presentation of the proposed changes to the plan, given by Mr. Hugues Ménard (Land use Planning Coordinator

of the MRC), members of the public and representatives of organizations were invited to ask questions and to present their comments to the MRC's Land Use Planning Committee.

Technical questions for *Les Services EXP Inc.* (our professionals on the file) were noted by the MRC and these questions, along with their replies, will be available for viewing on the MRC's web-site as of Monday January 19<sup>th</sup>. The MRC will also be putting on-line, any documents that were presented by the public at the Public Consultation meeting of January 8<sup>th</sup>. In addition, the MRC will continue to receive and consider input regarding the proposed revisions until Friday January 30<sup>th</sup>. After this time, all documents will be taken into consideration and discussed, and a final decision to adopt the proposed revisions, with or without any changes, will be made.

This process is a prerequisite to the coordination by the MRC Memphrémagog of a Management Plan for this central area of the village. As has already been mentioned, the process of putting together a management plan would be under the strict supervision and subject to the approval of the following provincial government departments: The Minister of Municipal Affairs and Land Occupancy; The Minister of Sustainable, Development, Environment and Reversal of Climate Change; The Minister of Public Security; The Minister of Energy and Natural Resources; and if necessary, The Minister of Health and Social Services. For more information about management plans within flood zones, please consult the following Government of Québec document on-line:

Environment Quality Act - Protection Policy for Lakeshores, Riverbanks, Littoral Zones and Floodplains (scroll down to articles 5.1, 5.2, 5.3 and 5.4 to read about Management Plans)

[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/Q\\_2/Q2R3\\_5\\_A.htm](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/Q_2/Q2R3_5_A.htm)

This completes the January edition of "News from Council". Do not forget to send any comments, questions and concerns to [communication@northhatley.org](mailto:communication@northhatley.org) or by mail to The Municipal Council, Village of North Hatley, 3125, ch. Capelton, North Hatley J0B 2C0. You can also continue to check our website and attend monthly Village Council meetings on the first Monday of each month at 7:00 pm at the North Hatley Community Centre: 3127, ch. Capelton.



Municipalité du Village de  
Municipality of the Village of  
**North Hatley**

## NOUVELLES DU CONSEIL

### JANVIER 2015

Cette édition de janvier des Nouvelles du Conseil vous informe des sujets d'intérêts et décisions récentes du conseil.

1. Le budget municipal
2. La réponse du Conseil face au remplacement par Hydro-Québec des compteurs électromécaniques par des compteurs de nouvelle génération
3. Progrès de la MRC Memphrémagog en ce qui concerne la proposition de révision du schéma d'aménagement dans le centre du Village.

*Le Conseil veut aussi profiter de  
ce bulletin pour vous souhaiter  
une très bonne année*

## 1. Le budget municipal

Lors d'une séance extraordinaire tenue à cette fin, le 15 décembre dernier, le Conseil a procédé à l'adoption des prévisions budgétaires, et du règlement fixant les taux de taxation et les tarifs pour l'année 2015.

Le Conseil a aussi procédé à l'adoption du plan triennal des immobilisations pour les trois prochaines années. Cinq citoyens assistaient à cette importante séance. Les principaux documents ayant servi à la présentation des informations seront prochainement disponibles sur le site internet de la municipalité. Les comptes de taxes parviendront aux propriétaires à la fin du mois.

## 2. La réponse du Conseil face au remplacement par Hydro-Québec des compteurs électromécaniques par des compteurs de nouvelle génération

En raison de l'inquiétude que vivent plusieurs Québécois et Québécoises à propos de la décision d'Hydro-Québec d'installer des compteurs de nouvelle génération et de son incapacité à rassurer le public par rapport aux impacts potentiels de ces compteurs, le Conseil demande à Hydro-Québec de retarder l'installation de ces compteurs et de mettre en place un service à la clientèle capable de répondre rapidement aux nombreuses inquiétudes qui sont présentées. Le Conseil encourage aussi fortement Hydro-Québec à envisager la possibilité d'intégrer une technologie qui rassurerait la population et à informer correctement la population afin de s'assurer de son acceptabilité.

Une copie de la résolution du Conseil a été expédiée au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et à la Régie de l'énergie du Québec.

## 3. Progrès de la MRC Memphrémagog en ce qui concerne la proposition de révision du schéma d'aménagement dans le centre du village

La MRC poursuit la procédure en vue de l'adoption d'un schéma d'aménagement révisé du centre du Village. Tel qu'indiqué précédemment, ce nouveau schéma d'aménagement délimitera plus précisément les zones inondables à haut et faible courant. Plus d'information est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.mrcmemphremagog.com/HTML/Amenagement\\_regl\\_mod.html](http://www.mrcmemphremagog.com/HTML/Amenagement_regl_mod.html)

Le 8 janvier dernier, la MRC Memphrémagog a tenu une consultation publique concernant la révision proposée

(projet de règlement 13-14). En plus d'une présentation de la proposition de modification au schéma, par M. Hugues Ménard (Coordonnateur à l'aménagement à la MRC Memphrémagog), les gens du public et les représentants des organisations ont été invités à poser des questions et à présenter leurs commentaires au comité d'aménagement de la MRC.

Des questions techniques pour *Les Services EXP Inc.* (nos professionnels au dossier) ont été notées par la MRC. Ces questions, de même que les réponses, seront disponibles pour consultation sur le site Internet de la MRC à compter du lundi 19 janvier. La MRC déposera aussi sur son site les documents qui ont été présentés par le public lors de la consultation publique du 8 janvier. De plus, la MRC recevra et considérera les commentaires sur le projet de modification jusqu'au 30 janvier prochain. Par la suite, les documents seront pris en compte et discutés, et la décision finale d'adopter la modification proposée, avec ou sans changement, sera prise.

Cette procédure est préalable à l'établissement d'un plan de gestion pour cette zone centrale du Village. Comme il a déjà été mentionné, la procédure de mise en place d'un plan de gestion sera sous la supervision rigoureuse et sujette à approbation par les ministères provinciaux suivants: le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; le ministère du Développement durable, de l'environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; le ministère de la Sécurité publique; le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et, si nécessaire, le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour obtenir plus d'information à propos des plans de gestion dans les zones inondables, consultez en ligne le document du gouvernement du Québec :

Loi sur la qualité de l'environnement - Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (rendez-vous aux articles 5.1, 5.2, 5.3 et 5.4 pour lire à propos des plans de gestion)

[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/Q\\_2/Q2R35.HTM](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/Q_2/Q2R35.HTM)

Ceci complète notre édition de janvier des Nouvelles du Conseil. N'oubliez pas de faire parvenir vos commentaires, questions et inquiétudes à [communication@northhatley.org](mailto:communication@northhatley.org) ou par la poste à Conseil municipal; Village de North Hatley; 3125, ch. Capelton; North Hatley J0B 2C0. Vous pouvez aussi continuer à consulter notre site Internet et à assister aux réunions mensuelles du Conseil du village le premier lundi de chaque mois, à 19 h, au centre communautaire de North Hatley : 3127, ch. Capelton.



Municipalité du Village de  
Municipality of the Village of

**North Hatley**

## NEWS FROM COUNCIL

### JANUARY, 2015

The following January edition of News from Council will bring you up to date on the following topics and recently adopted resolutions

1. The municipal budget
2. Council's response to Hydro-Québec's replacement of its electromechanical meters with «next-generation» meters
3. Progress by the MRC Memphrémagog regarding proposed revisions to the land use plan within the village centre

*The Council would also like to  
take this opportunity to wish you  
a very happy New Year.*